



SARL LE GASTEROPOTE
Fournitures HELINOVE

39, rue de l'Eglise
 85500 SAINT PAUL EN PAREDS

☎ : 07.71.64.12.74.

E-mail: d.billaud@helinove.com

Site: <https://www.helinove.com>

Blog: <https://www.legasteropote.com>



07/01/2020

GROUPEMENT DES LIVRAISONS:

Ci – dessous les tournées de livraisons prévues en 2020 :

**SEMAINES DE COMMANDES, DEPARTEMENTS DESSERVIS, SEMAINES DE LIVRAISONS,
 ET SEMAINES DE PAIEMENTS, SAISON 2020 ALIMENTS ESCARGOTS**

SEMAINES DE COMMANDES	DEPARTEMENTS DESSERVIS	SEMAINES DE LIVRAISONS	SEMAINES DE PAIEMENTS
05 : du 27 au 31/01/2020	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	07 : du 10 au 14/02/2020	11 : du 9 au 13/03/2020
06 : du 03 au 07/02/20	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	08 : du 17 au 21/02/20	12 : du 16 au 20/03/20
07 : du 10 au 14/02/20	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	09 : du 24 au 28/02/20	13 : du 23 au 27/03/20
08 : du 17 au 21/02/20	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	10 : du 02 au 06/03/20	14 : du 30/03 au 03/04/20
09 : du 24 au 28/02/20	02, 08, 51,59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	11 : du 09 au 13/03/20	15 : du 06 au 10/04/20
10 : du 02 au 06/03/20	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	12 : du 16 au 20/03/20	16 : du 14 au 17/04/20
11 : du 09 au 13/03/20	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	13 : du 23 au 27/03/20	17 : du 20 au 24/04/20
12 : du 16 au 20/03/20	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	14 : du 30/03 au 03/04/20	18 : du 27 au 30/04/20
13 : du 23 au 27/03/20	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	15 : du 06 au 10/04/20	19 : du 04 au 07/05/20
14 : du 30/03 au 03/04/20	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	16 : du 14 au 17/04/20	20 : du 11 au 15/05/20
15 : du 06 au 10/04/20	02, 08, 51,59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	17 : du 20 au 24/04/20	22 : du 25/05 au 29/05/20
16 : du 14 au 17/04/20	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	18 : du 27 au 30/04/20	23 : du 02 au 05/06/20
17 : du 20 au 24/04/20	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	19 : du 04 au 07/05/20	24 : du 08 au 12/06/20
18 : du 27 au 30/04/20	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	20 : du 11 au 15/05/20	25 : du 15 au 19/06/20
19 : du 04 au 07/05/20	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	22 : du 25/05 au 29/05/20	26 : du 22 au 26/06/20
20 : du 11 au 15/05/20	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	23 : du 02 au 05/06/20	27 : du 29/06 au 03/07/20
22 : du 25 au 29/05/20	02, 08, 51,59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	24 : du 08 au 12/06/20	28 : du 06 au 10/07/20
23 : du 02 au 05/06/20	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	25 : du 15 au 19/06/20	30 : du 20 au 24/07/20
24 : du 08 au 12/06/20	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	26 : du 22 au 26/06/20	31 : du 27 au 31/07/20
25 : du 15 au 19/06/20	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	27 : du 29/06 au 03/07/20	32 : du 03 au 07/08/20
26 : du 22 au 26/06/20	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	28 : du 06 au 10/07/20	33 : du 10 au 14/08/20
27 : du 29/06 au 03/07/20	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	30 : du 20 au 24/07/20	34 : du 17 au 21/08/20
28 : du 06 au 10/07/20	02, 08, 51,59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	31 : du 27 au 31/07/20	35 : du 24 au 28/08/20

30 : du 20 au 24/07/20	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	32 : du 03 au 07/08/20	36 : du 31/08 au 04/09/20
31 : du 27 au 31/07/20	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	33 : du 10 au 14/08/20	37 : du 07 au 11/09/20
32 : du 03 au 07/08/20	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	34 : du 17 au 21/08/20	38 : du 14 au 18/09/20
33 : du 10 au 14/08/20	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	35 : du 24 au 28/08/20	39 : du 21 au 25/09/20
34 : du 17 au 21/08/20	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	36 : du 31/08 au 04/09/20	40 : du 28/09 au 02/10/20
35 : du 24 au 28/08/20	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	37 : du 07 au 11/09/20	41 : du 05 au 09/10/20
36 : du 31/08 au 04/09/20	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	38 : du 14 au 18/09/20	42 : du 12 au 16/10/20
37 : du 07 au 11/09/20	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	39 : du 21 au 25/09/20	43 : du 19 au 23/10/20



*** INFORMATIONS:**

1. DE LA SEMAINE DE LIVRAISON, A LA PRISE DE COMMANDE
2. DU JOUR DE LIVRAISON, APRES LE CHARGEMENT DU CAMION
3. DU CRENEAU HORAIRE DE LIVRAISON, PENDANT LA TOURNEE

Pour 2020, nous recommandons vivement aux héliculteurs de se regrouper sur une même tournée de livraisons. Chaque éleveur est livré et facturé individuellement, tout en bénéficiant du tarif de la tranche de tonnage cumulé par tous les éleveurs regroupés sur une **même commande**, une **même livraison**, et sur un **même département**.

Exemple : 1 héliculteur commande individuellement 2 Tonnes d'aliment pour son compte.

Il est livré et facturé au prix de la tranche 2 Tonnes.

Si ce même héliculteur commande ses 2 Tonnes dans le cadre d'une tournée organisée dans son département, et si le cumul des commandes reçues simultanément des éleveurs de ce département atteint 20 Tonnes... Alors, il est toujours livré et facturé individuellement chez lui de ses 2 Tonnes, mais il bénéficie du prix groupé tout compris de la tranche 20 Tonnes.

Soit une économie de 120.00 € !...

La quantité minimale requise pour bénéficier du chariot embarqué est de 500 Kg.

En dessous 500 Kg, l'aliment est facturé en prix départ usine avec une TVA à 10 %, et le transport est répercuté au coût réel avec une TVA à 20 %.

De quel prix d'aliment bénéficieront les éleveurs ?

- Prix de la tranche de **tonnage cumulé par plusieurs éleveurs** du **même département** sur une seule et **même commande**, et **même livraison**.
- Prix de la tranche du **tonnage cumulé sur la saison** escargots, pour **un seul éleveur**, si un **maximum de 2 livraisons dans la saison**, dans le cadre des groupages organisés.
- Prix de la tranche de tonnage commandée, pour tous les autres cas.

Afin que les semaines de livraison soient parfaitement respectées, **il est impératif que les commandes nous parviennent au plus tard 10 jours ouvrés avant la semaine de livraison programmée.**

Il est évident que, pour des impératifs de production ou de logistique, les semaines de livraisons, et (ou) les départements desservis, initialement prévus, peuvent être quelque peu modifiés...

La charge maximale des camions est de 25 Tonnes, soit 20 à 25 palettes.

Nous disposons de 2 camions, équipés du chariot embarqué, par semaine de livraison.

Chaque département dispose de 5 ou 6 tournées organisées, espacées de 6 ou 7 semaines. Du fait des semaines tronquées par des jours fériés (Ascension 21 Mai, et 14 Juillet), et afin d'éviter ces jours fériés, nous vous conseillons d'**anticiper votre livraison sur Avril, et sur Juin.**

Il n'y aura aucune livraison les semaines: - 21 : entre Lundi 18 et Vendredi 22 Mai.
- 29 : entre Lundi 13 et Vendredi 17 Juillet.

Merci de votre compréhension.

En fonction des aléas climatiques de la saison 2020, **un camion pourra se rajouter sur certaines zones géographiques, en fin de saison**, pour une tournée de livraisons groupées.

Il faut veiller à l'**accessibilité d'une semi-remorque** : 18 m 50 de longueur, 2 m 50 de largeur, et 4 m 20 de hauteur. De même, l'état du sol doit autoriser le passage d'un engin : **chariot embarqué automoteur** ou transpalette.

Dimensions du chariot automoteur: 2 m 40 de largeur, et 2 m 80 de hauteur.

Si un souci quelconque existe pour accéder sur le site de livraison, merci de le signaler à la commande.

Les données pour les palettes sont les suivantes :

- 1250 Kg = 50 sacs * 25 Kg. L 130 cm * l 105 cm * H 170 cm.
- 500 Kg = 20 sacs * 25 Kg. L 120 cm * l 80 cm * H 100 cm.

Il est **possible de panacher différents aliments sur une même palette, uniquement en départ dépôt en Vendée.**

Les départs directs des 2 usines de production en Corrèze impliquent impérativement des palettes entières de 1250 Kg.

Avec 1 seul aliment par palette. **Les autres fournitures (matériels, semences...) sont expédiées seulement de Vendée.**

Les conditions de paiement sont strictes, et établies d'un commun accord, à la commande, entre le client et HELINOVE.

Les tarifs franco vous sont transmis sous forme de tableaux (zones 1, 2, 3, et 4).

Ils incluent un délai maximum de paiement de 45 jours après la livraison.

Pour un paiement au-delà 45 jours de livraison, des agios de 1 % par mois seront réellement appliqués.

Si les délais de paiement ne sont pas respectés la livraison suivante est effectuée, seulement et seulement si, la livraison précédente est effectivement payée.